

# ECOFOR



- **Animer et valoriser des recherches et des expertises**
  - Domaine du **fonctionnement** des écosystèmes, de leurs **services** & de leur **gestion** (forêt et filière forêt-bois)
  - En zones **tempérées** et **tropicales**
- **Eclairer la gestion et les politiques publiques**
- **Développer les interfaces entre :**
  - les **disciplines** scientifiques,
  - la **science** et la **décision**,
  - la forêt et les **autres secteurs**, et
  - **Co-organisateur matériel des Ateliers REGEFOR**

**2013/2015 :**

**Une période intense sur un plan politique pour la forêt et la filière bois**




## Communiqués

### Rechercher

  
  
Date : JJ/MM/AAAA  
période du : JJ/MM/AAAA  
au : JJ/MM/AAAA

## Stéphane LE FOLL et Arnaud MONTEBOURG présentent le Plan national d'action pour l'avenir des industries de transformation du bois

Paris  
18/10/2013

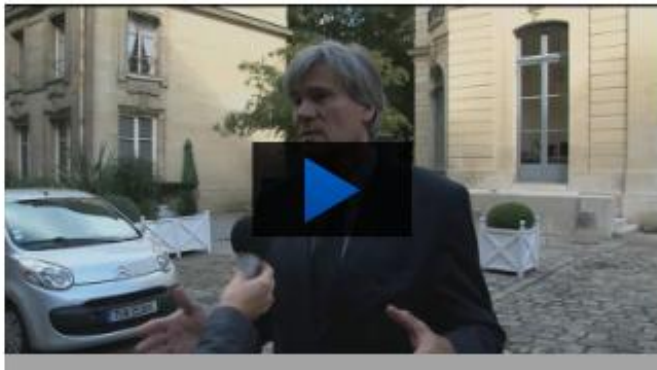
 0   0

MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a réuni le Conseil Supérieur de la forêt, des produits forestiers et de la transformation du bois en présence d'Arnaud MONTEBOURG, ministre du Redressement productif jeudi 17 octobre. Ce conseil rassemble les acteurs de la forêt et de la filière bois. Cette réunion a permis de :

- recueillir l'avis du Conseil sur le volet « forêt » du projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt qui sera déposé au Parlement en novembre,
- présenter le plan national d'action pour l'avenir des industries de transformation du bois élaboré par les Ministères de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, du Redressement Productif, et de l'Égalité des Territoires et du Logement.



Voir l'intégralité de la conférence de presse : Présentation du plan national d'action pour l'avenir des industries de transformation du bois

# 18/10/2013 Plan national d'action pour l'avenir (PNAA) des industries de transformation du bois

# Franck Mathis : « les premières constructions bois de grande hauteur commenceront fin 2016, début 2017 »

LE MONITEUR.FR - Publié le 28/03/14 à 14h42

Mots clés : Bâtiments d'habitation - Bois - Gouvernement et fonction publique

in LINKEDIN    TWITTER    FACEBOOK    GOOGLE+    [Email] [Print] [Link] [Share]

Dans un communiqué commun vendredi 28 mars, les ministres Arnaud Montebourg (Redressement productif), Cécile Duflot (Logement) et Stéphane Le Foll (Agriculture) ont annoncé avoir reçu les pilotes du plan « Industries du bois » de la Nouvelle France Industrielle. Franck Mathis (Mathis S.A) co-pilote avec Dominique Weber (Weber Industries) a confié au Moniteur.fr les grandes lignes de ce plan dont la feuille de route doit être présentée avant l'été.



VINCENT KESSLER/LE MONITEUR - Franck Mathis, PD-G de Mathis, sur le chantier de la médiathèque de Brumath

Le plan « industries du bois » de la Nouvelle France Industrielle vise à réimplanter sur le territoire national les activités de transformation du bois et à accélérer la massification de l'offre, notamment via le développement d'immeubles de grande hauteur (10 étages pour les habitations, 13 pour les immeubles tertiaires). Il s'agit pour ce faire de rendre la filière plus compétitive en améliorant l'accès à la ressource forestière et en développant la construction bois.






**28/03/2014**  
**Un des 34 plans du**  
**ministère du**  
**Redressement**  
**productif**  
**Plan « industries du**  
**Bois » de la**  
**« Nouvelle France**  
**Industrielle »**  
**23 Actions 10 M€ À**  
**Financement public /**  
**privé**

## Dossier Loi d'avenir

Le parlement a adopté jeudi 11 septembre 2014 le projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt

13/11/2013

 14 
 
 0

L'agriculture française et les secteurs agroalimentaires et forestiers doivent relever le défi de la compétitivité pour conserver une place de premier plan au niveau international et contribuer au développement productif de la France. Ils doivent continuer à assurer une production alimentaire de haut niveau qualitatif et en quantité suffisante face à l'augmentation de la population mondiale. Cette recherche de compétitivité ne peut faire fi du défi de la transition écologique ; le projet agro-écologique pour la France a pour objectif de placer la double performance économique et environnementale au cœur de pratiques agricoles innovantes.

Il s'agit de tracer un avenir à notre agriculture et à la jeunesse en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés par l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Ces ambitions sont traduites dans les principales dispositions de ce texte.



Voir aussi :

**Groupements d'intérêt économique et environnemental : le décret est paru au journal officiel du 14 octobre 2014 – Voir le texte sur legifrance**

14/10/2014

**COMMUNIQUE** Vote à une large majorité de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt : Stéphane le Foll salue une nouvelle ambition pour les professionnels de ces secteurs et pour les

### Sommaire

#### Loi d'avenir

- Le parlement a adopté jeudi 11 septembre 2014 le projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt
- Loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt
- Adoption de la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt : des avancées majeures pour les agriculteurs et les citoyens
- Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt : Stéphane LE FOLL salue la création des Groupements d'intérêt Economique et Environnemental, pierre angulaire de la mobilisation collective des agriculteurs sur les territoires
- Loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt : un nouvel élan pour notre agriculture
- Stéphane LE FOLL engage la seconde phase de la concertation sur la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt
- Stéphane LE FOLL lance la concertation sur le volet agricole de la loi d'avenir
- Éléments de réflexion pour la loi d'avenir agricole et forestière Contribution du CGAAER - Décembre 2012 - PDF

# 11/09/2014

## Adoption de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt

Plan national Forêt Bois, PNFB (travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2015) et PRFB (sous 2 ans)

Fonds stratégique, FSFB

.....

Rechercher

Rechercher

Date : JJ/MM/AAAA

période du : JJ/MM/AAAA

ou : JJ/MM/AAAA

Signature du contrat de filière du Comité stratégique de la filière bois : faire de notre forêt et de la filière bois un facteur de croissance durable en France

16/12/2014

J'aime 29

Twitter

Google+

9



- SEGOLENE ROYAL  
MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
- STÉPHANE LE FOLL  
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT
- EMMANUEL MACRON  
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE
- SYLVIA PINEL  
MINISTRE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ
- ALAIN ROUSSET



## 16/12/2014 Contrat Stratégique de la Filière Bois

Stratégie à long terme qui traduit les engagements conjoints de l'Etat [4 ministères], des régions et des acteurs professionnels en veillant à l'équilibre des différents usages du bois dans les politiques publiques

- le PNAA
- le Plan « Industries du bois » de la Nouvelle France Industrielle

# En phase avec l'actualité politique : travaux de l'Académie d'Agriculture de France - session « filière bois » 1<sup>er</sup> avril 2015



NOUS CONNAÎTRE | MEMBRES | PRIX ET MÉDAILLES | SÉANCES | PUBLICATIONS | ARCHIVES | GROUPES DE RÉFLEXION | SECTIONS | COMMISSIONS | AGENDA

  **CONTACTER L'ACADÉMIE**

 Rechercher sur le site

[Accueil](#) - [Séances](#) - [Séances hebdomadaires de l'AAF](#) - La filière bois, filière stratégique nationale

## La filière bois, filière stratégique nationale



NOUS CONNAÎTRE | MEMBRES | PRIX ET MÉDAILLES | SÉANCES | PUBLICATIONS | ARCHIVES | GROUPES DE RÉFLEXION | SECTIONS | COMMISSIONS | AGENDA

  **CONTACTER L'ACADÉMIE**

 Rechercher sur le site

 **CONNEXION UTILISATEUR**

Nom utilisateur

[Accueil](#) - Prix et médailles - Trophée Jean-Paul LANLY pour la valorisation du bois français

## Trophée Jean-Paul LANLY pour la valorisation du bois français

Le Trophée Jean-Paul Lanly de l'Académie d'agriculture de France pour la valorisation du bois français est destiné à distinguer une entreprise ou un organisme implanté en France et œuvrant dans le secteur de la filière bois, utilisant et accroissant la consommation de bois français, selon des méthodes et procédés de préférence innovants.



# Le Pavillon France de l'Exposition Universelle de Milan 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre 2015

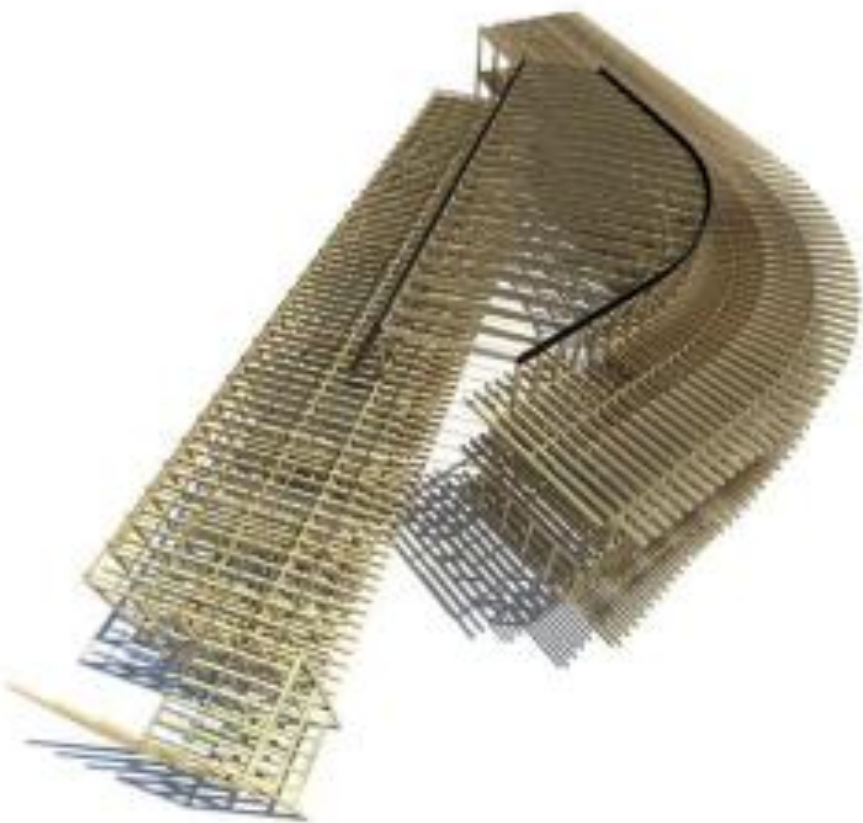


« Bois matériau... matériau du futur » F. Hollande

Va-t-on (enfin) « rompre avec un scénario tendanciel défavorable » ?

Assiste-t-on à « une conjonction inédite d'efforts significatifs et persistants de concertations et de cohésions entre les différents maillons de la filière et leurs acteurs » ? (J.-L LANLY, Académie d'Agriculture, 1<sup>er</sup> avril 2015)

« Les planètes sont alignées, une chance à ne pas laisser passer » (il faut les aider à mieux s'aligner...)



# Introduction à L'Atelier 2015

# Atelier 2015 « Les innovations dans les usages du bois interpellent la gestion forestière »

- **Un thème d'actualité** : Contrat stratégique de filière, LAAF 2014, PNFB 2015
- Pour la première fois dans REGEFOR: **relations entre aval et amont de la filière, entre recherche, gestion forestière et utilisation du bois**
- Toujours le souci du **Transfert** de la recherche vers les utilisateurs, et de la **Co-construction** entre recherche et pratique

# Regefor : l'organisation

- **Comité d'organisation** : INRA, AgroParisTech-Université Lorraine – Ecofor
- **Comité scientifique ad hoc** : 20 experts de 12 instituts  
AgroParisTech, CNPF-IDF, CNRS, CNRS-Pôle Fibres-EnergiVie, Critt Bois, Ecofor, FCBA, GIPEBLOR, IGN, Inra, ONF, Université de Lorraine.

# Regefor 2015, au programme

- **15 exposés de synthèse organisée en 5 sessions**
- **3 ateliers** : échanger, reformuler, co-construire..
  - S'inscrire (hall d'entrée)
  - Participation d'étudiants d'AgroParisTech
- **1 point d'actualité** : PNFB, Jean-Michel Carnus)
- **1 session de « communications – notes - courtes »**
- **1 session de présentations scientifiques « flash »** (posters)
- **1 sortie** : mercredi 17 après midi : Usine Norske Skog (Golbey, 88)

# Origine des participants

	2007	2009	2011	2013	2015
	Peuplements mélangés	Défi énergétique	Services écosystémiques	Fertilité sols	Usages du bois
<b>Nombre participants</b>	<b>90</b>	<b>100</b>	<b>105</b>	<b>140</b>	<b>113</b>
Recherche et enseignement	55	62	52	58	62
Gestion forestière	22	7	13	14	7
Admin. Nationale..... locale	5	12	14	5	6
Secteur privé	3	5	4	4	4
Secteur associatif (ONG,...)	3	3	2	2	1
Autres	12	11	15	15	20 (élèves)

# Quelles suites ?

---

- **Évaluation par les participants** : renseignez le **questionnaire** (notamment sujets pour les **futurs Ateliers REGEFOR**)
- **Valorisation** : Site Internet Ecofor (présentations) et numéro thématique en accès libre de la ***Revue forestière française***





**15, 16 et 17 juin 2015**

Les innovations dans les usages  
du bois interpellent la gestion forestière

**Bon Atelier !**



**L'ACTU**Architecture et  
Urbanisme**Technique et  
Construction durable**Produits et  
Matériels

Réglementation

In

**A l'affiche**

Territoires

Grand Paris Express

Travailleurs détachés

Réforme des ma

Accueil &gt; Technique et Construction durable &gt; Réalisations &gt; Life Cycle Tower One : le premier système constructif bois-béton

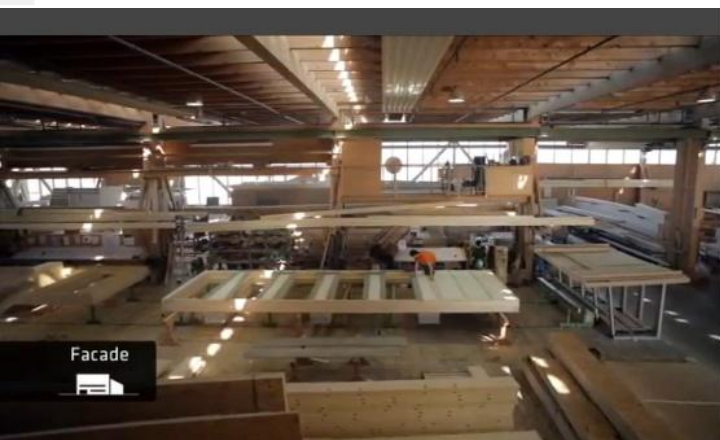
**CHANTIERS**

# Life Cycle Tower One : le premier système constructif bois-béton modulaire industrialisé

Hartmut Hering - LES CAHIERS TECHNIQUES DU BATIMENT - Publié le 14/02/13 à 10h00

**Mots clés :** Béton - Bois - Situation économique**in** LINKEDIN**tw** TWITTER**f** FACEBOOK**g+** GOOGLE +

Cette tour, en structure mixte, est une première à plus d'un titre : elle pousse l'industrialisation de la construction jusqu'à la réalisation d'un étage par jour en clos couvert déjà prééquipé. À la clé, un bilan CO<sub>2</sub> fortement avantageux, une réelle économie des ressources et une expérimentation pilote, qui déjà se multiplie.



- **Le contrat de filière signé aujourd'hui définit une stratégie à long terme qui traduit les engagements conjoints de l'Etat, des régions et des acteurs professionnels en veillant à l'équilibre des différents usages du bois dans les politiques publiques. Il est structuré autour de neuf objectifs prioritaires :**
- Mettre en place des outils de pilotage et élaborer une stratégie de la filière ;
- Structurer le segment industriel et le tissu entrepreneurial ;
- Promouvoir et développer les emplois de la filière ;
- Mettre les entreprises du bois sur la voie de la différenciation et de la compétitivité par l'innovation ;
- Renforcer l'innovation, le marketing et le design pour mieux vendre les produits français, en France et à l'export ;
- Adapter l'offre de la première transformation aux besoins des marchés de la deuxième transformation ;
- Sécuriser les approvisionnements de la première transformation ;
- Actionner les leviers de la filière indispensables pour permettre l'approvisionnement des différentes filières utilisatrices de bois ;
- Asseoir la reconnaissance des qualités intrinsèques du matériau bois afin d'en augmenter l'utilisation.